

# Des droits et des conditions de travail dignes pour nos gendarmes !

[www.lepartidegauche.fr](http://www.lepartidegauche.fr)



L'austérité frappe de plein fouet le service public de la sécurité !

Les forces de police étatiques (police nationale et gendarmerie nationale) sont frappées de plein fouet par les politiques d'austérité et les coupes budgétaires. Pourtant, **le métier de policier et de gendarme est au service de l'intérêt général** : médiation, renseignement, prévention, veille du territoire, ordre public, recherche des auteurs d'infractions... L'austérité a des conséquences désastreuses sur la qualité de ces missions, ainsi que sur les conditions de travail des policiers et gendarmes. Et, malheureusement, il existe à certains endroits une véritable fracture entre les citoyens et ces fonctionnaires ou militaires. **Nous appelons à révolutionner leur cadre d'emploi, leurs droits, les méthodes de leur évaluation, l'organisation territoriale des unités et les effectifs.**

Nos gendarmes sont des travailleurs,  
il faut rendre leurs conditions de travail dignes !

Leurs conditions de travail et de rémunération sont aujourd'hui inacceptables, et les personnels subissent de plein fouet les restrictions budgétaires imposées depuis les années Sarkozy, et continuées avec François Hollande. **Le Parti de gauche est favorable à un plan de recrutement de gendarmes d'active** afin de revenir sur les suppressions des dix dernières années – soit 6000 postes (idem pour la police nationale !) – et, d'autres part, pour coller à l'augmentation de la population française et à ses besoins en termes de service public de la sécurité. **Il faut également augmenter les soldes** (hors primes) des gendarmes, afin de faire correspondre leurs revenus à la réalité de la pénibilité et dangerosité de leur travail et de leurs astreintes de service particulières (vie en caserne, services de nuit récurrents, permanences OPJ et gradés...).

La course aux chiffres et à la performance  
est contraire aux missions de nos gendarmes !

Si Manuel Valls a annoncé qu'il souhaitait changer les méthodes de recueil et de classement des statistiques, il n'a pas pour autant tiré un trait sur les méthodes d'évaluation des personnels. Un bon gendarme n'est pas un gendarme qui verbalise beaucoup ! Un bon gendarme est un personnel attaché à sa circonscription, ancré dans le territoire et la population, c'est un généraliste reconnu par les citoyens et les élus locaux. **Il faut sortir des méthodes managériales d'évaluation de nos personnels**, qui sont sources de mal-être, de lassitude, de stress et de désamour des personnels pour leur métier. **Il faut revenir sur la réorganisation des brigades territoriales en communautés de brigade**, qui ont eu pour effet d'éloigner le gendarme de sa circonscription, dans le but de faire des économies de personnel. Les recrutements de personnel et les remplacements de départs à la retraite devront profiter en premier lieu au **renforcement de la gendarmerie départementale et de ses brigades territoriales**.

La France est laïque,  
plus d'appel à la messe !

La France est une République laïque, et nos gendarmes sont des militaires au service de toute la population et de l'intérêt général. Il est inacceptable que des incitations/injonctions soient faites par la hiérarchie vers les personnels pour assister à des offices religieux, comme la célébration de la « sainte patronne des gendarmes », Sainte Geneviève. L'exercice d'un culte relève de la libre appréciation de chacun des militaires, et **il devrait être interdit d'associer un quelconque office religieux à l'uniforme !**

Les gendarmes sont des citoyens,  
donnons leur des droits !

Les contraintes d'exécution du service et le statut militaire des gendarmes impliquent nécessairement un encadrement strict de certains droits civiques des personnels (grève, manifestation, droits d'expression...). Cependant, la liberté d'association des gendarmes doit être reconnue, afin qu'ils puissent faire valoir les nécessaires améliorations de leurs conditions de travail qu'ils revendiquent. En maintenant l'interdiction de tout prosélytisme politique pendant le service et dans les enceintes militaires, **il devrait être autorisé aux gendarmes de s'engager politiquement** sur leur temps libre et dans les lieux publics. Un gendarme – comme tout militaire – n'est pas un « sous-citoyen ». L'engagement politique n'est pas l'ennemi de la discipline ni de l'attachement au travail bien fait.

Vive la réserve !  
Pour une gendarmerie à l'image de la population !

Contre la privatisation des missions de sécurité et la baisse des effectifs des agents de l'État, nous sommes également favorables au développement de la réserve opérationnelle. Elle permettra d'ouvrir les portes de l'institution aux civils, en améliorant, tant les relations entre la gendarmerie et la population par une meilleure reconnaissance du métier, que l'efficacité de celle-ci. Les compétences et aptitudes présentes dans les corps civils (techniciens, sportifs, universitaires, travailleurs sociaux...) doivent pouvoir servir l'intérêt général et la République ! **Le peuple doit ainsi pouvoir participer aux missions de police dans le cadre de la réserve opérationnelle** (avec procédures de recrutement strictes, formation adaptée, encadrement par des militaires d'active ou des retraités de la gendarmerie...). Cette forme d'engagement et d'implication populaire pourra être démocratisée et débattue à l'occasion d'un grand débat public.